



## Document d'information

### Description du projet

Le Projet d'amélioration des mesures d'adaptation (PAMA) est une initiative d'un an parrainée par Tina Namiesniowski, la sous-ministre championne (SMC) des employés fédéraux en situation de handicap. Il vise à amorcer un changement transformateur de la façon dont les mesures d'adaptation sont prises pour les employés fédéraux en situation de handicap au sein de la fonction publique.

Le PAMA appuie le gouvernement du Canada (GC) dans la mise en œuvre de la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), décrite dans la [Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada](#), qui fixe l'objectif de faire de la fonction publique fédérale la plus accessible et inclusive du monde. Bien que la fonction publique fédérale travaille avec diligence à identifier, à prévenir et à éliminer les obstacles à l'accessibilité en milieu de travail, il reste des défis à relever pour permettre aux employés en situation de handicap de s'épanouir au travail.

**Résultat final : offrir les meilleures mesures d'adaptation possible**

Le PAMA vise à apporter des améliorations durables en matière de mesures d'adaptation pour les employés fédéraux en situation de handicap. L'objectif est d'offrir les meilleures mesures d'adaptation possible qui :

- tiennent compte du modèle social du handicap;
- sont opportunes, cohérentes, inclusives et adaptées;
- font en sorte que les employés fédéraux en situation de handicap obtiennent ce dont ils ont besoin pour s'épanouir dans leur emploi, quel que soit leur lieu de travail.

### **De septembre 2024 à septembre 2025 : essais, apprentissage et communication des connaissances**

En septembre 2024, on a sélectionné dans le cadre du PAMA neuf ministères qui se sont engagés à accélérer les progrès liés à l'offre des meilleures mesures d'adaptation possible permettant d'éliminer les obstacles pour les employés en situation de handicap :

- Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Patrimoine canadien;
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada;
- Emploi et Développement social Canada;
- Services aux Autochtones Canada;
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada;
- Justice Canada;
- Statistique Canada;
- Transports Canada.

Les ministères sélectionnés considèrent les mesures d'adaptation comme une priorité absolue dans leurs plans d'accessibilité, sont prêts au changement et ont accepté de consacrer des ressources afin que des améliorations voient le jour au sein de leurs organisations.

Ces ministères ont également accepté de travailler en étroite collaboration avec l'équipe du PAMA au sein du bureau de la SMC et avec des experts à déterminer les points problématiques de leurs processus liés aux mesures d'adaptation et à mettre au point, à mettre à l'essai et à affiner des solutions aux fins d'amélioration. Ils se sont engagés à apprendre les uns des autres en temps réel et à veiller à ce que le principe « Rien sans nous » et les perspectives des employés en situation de handicap soient au premier plan.

Le PAMA met l'accent sur l'innovation, la collaboration et la mise à l'essai de nouvelles idées. En concentrant nos efforts sur un petit groupe, nous créerons des solutions prometteuses qui pourront ensuite être communiquées et élargies à d'autres ministères. Communiquer les leçons apprises fait partie intégrante du projet.

### **Au-delà de septembre 2025 : élargir la portée des résultats**

D'autres mesures visant à tirer pleinement parti des résultats du PAMA sont prévues. Selon les résultats du projet, un guide pratique ainsi que des outils et des ressources, comme des fiches-conseils, des schémas de processus et des infographies, seront créés. Ces produits seront accessibles à tous les ministères et les organismes fédéraux et leur permettront d'améliorer la façon dont les mesures d'adaptation sont prises pour les employés en situation de handicap au sein de la fonction publique.